

ce qu'il voulait. Liebecking a fait inviter le ministre russe à la séance du 22 avril 1947, à 9 heures. Mais le gouvernement a refusé et il a été recommandé de recommander verbalement de la tenue aux gouvernements cantonaux.

Présidence: Etter.
Absent: Nobs.
Secrétaires: Leimgruber & Oser.
Clôture: 12 heures.55.

Affaires politiques.

Général Guisan, membre de l'académie militaire suédoise.

M. Petitpierre: L'académie devait recevoir le général Guisan en mai, mais celui est empêché. Vallotton voudrait une séance extraordinaire en juin. Rien ne s'opposerait à un voyage du général Guisan, mais ne pas enfler les choses et inviter le général à se rendre à Stockholm pour une session ordinaire, en octobre.

M. de Steiger: La décision de principe a déjà été prise. Le CF a décidé que la Confédération supporterait les frais de voyage.

Conférence économique à Genève.

M. Petitpierre: Serait-il opportun que le CF offre un déjeuner ou un dîner aux chefs des délégations? Ce serait une façon de montrer de l'intérêt.

M. Stampfli: D'accord de créer un contact, par exemple de cette manière.

M. Petitpierre: Je ferai les sondages nécessaires et présenterai ensuite une proposition.

Manoeuvres communistes en Suisse.

M. Petitpierre: On cherche à toute occasion à mettre nos légations dans le jeu communiste. Cas spécial: Congrès de la jeunesse à Prague. C'est une affaire communiste. Notre légation, sollicitée, s'est déclarée disposée à prêter son concours. Je suis effrayé de l'attitude dénuée de dignité de certains milieux industriels et d'autorités suisses, notamment à Zurich. Un journaliste espagnol signale l'attitude des industriels suisses à l'égard de l'oeuvre des enfants russes. Le CF ne doit-il pas réagir?

M. Etter: Le CF a déjà traité partiellement la question. Il a décidé de faire connaître son avis à Zurich. Le projet de lettre était cependant un peu trop mordant. J'attends des circonstances favorables pour expéditer, après mise au point du texte. Il faudrait faire un pas de plus à s'adressent aux autres gouvernements cantonaux.

M. de Steiger: La collecte pour les enfants russes et yougoslaves est combinée avec une action communiste. L'ACF sur les loteries a été abrogé et ne peut nous servir. Attendre le résultat de nos conversations avec les autorités zurichoises. Eventuellement convoquer les représentants des cantons à Berne.

M. Stampfli: L'ACF sur les loteries a été adopté contre l'avis des cantons et abrogés contre leur avis. Avons suggéré aux cantons un concordat, ce qui serait désirable. L'industrie horlogère s'agite aussi en faveur des Russes. Renggli s'en trouve embarrassé comme président de la superholding. Je lui ai répondu qu'il pouvait faire

ce qu'il voulait. Liebeskind a fait inviter le ministre russe à la Landsgemeinde de Glaris, y compris le dîner. Mais le gouvernement n'a pas été si loin. Il serait bon de recommander verbalement de la retenue aux gouvernements cantonaux.

M. Etter: Nous reviendrons sur l'affaire lorsque M. de Steiger aura fourni des renseignements. Faire venir Vaterlaus. Les du CF devraient profiter de leurs rencontres avec les industriels pour leur recommander de la retenue.

M. de Steiger: On signale que Vieli, l'un des 200, est un des premiers à être entré dans le comité pour les enfants russes.

M. Celio: Le CF a peut-être exagéré aussi dans l'accueil réservé à des étrangers. Il y a peut-être une certaine réaction des gens de gauche. Ne pas persévérer dans cette voie des réceptions trop fastueuses. Tout se tient. La délégation tessinoise aux chambres a invité à dîner le ministre Reale. J'ai recommandé à Borella de ne pas recommencer.

M. Petitpierre: Traiter tous les diplomates étrangers sur le même pied, mais faire une différence pour les étrangers de marque qui viennent nous voir. On ne peut pas empêcher le peuple de manifester pour Churchill, etc., mais le CF a fait pour sa faire le minimum.

Campione.

M. Stampfli: Y a-t-il une note italienne au sujet de Campione? on en parle. La gouvernement italien aurait été incorrect en publiant la note avant que nous l'ayons reçue.

M. Petitpierre: Je n'ai pas vu de note.

M. Celio: Il y a une note, mais pas celle dont parlent les journaux. Elle concerne l'application de la convention relative à la circulation sur le lac. Cette note est à l'étude à mon département. Ce sont les Suisses qui jouent maintenant à Campione, pas les Italiens.

M. Etter: M. Petitpierre se renseignera sur l'existence de démarches.

Castello.

M. Celio: Tonello s'est exprimé à la Constituante italienne de façon désobligeante à l'égard du droit d'asile suisse. Le département de justice et police ne devrait-il pas communiquer à la presse que l'arrêté d'expulsion a été abrogé il y a longtemps?

M. de Steiger: J'attends le rapport du ministère public.

Inauguration de l'électrification de la ligne Milan-Domodossola.

M. Celio: Reale insiste pour que j'aille à Domodossola, puisqu'un ministre italien y sera présent. Je puis difficilement dire non. Qu'en pense le CF?

M. Petitpierre: Je suis plutôt pour les contacts. Pas d'inconvénient à ce que M. Celio accepte.

Publication PdA.

M. Etter: Nous avons institué des mesures pour lutter contre l'infiltration étrangère mais pas pour instituer une direction de l'Etat sur le livre. Par conséquent, l'ACF ne doit pas nous permettre d'intervenir contre les écrits PdA. Le dépt de justice et police devrait examiner la question.

M. de Steiger: D'accord d'examiner la question. Si l'entreprise est tout à fait suisse, rien à faire. Mais peut-être y a-t-il des étrangers.

Exposition Koch.

M. Etter: Le Bernerkunstmuseum me demande d'accepter le patronage de l'exposition des oeuvres du peintre tyrolien Koch. Question délicate, car Koch est un Tyrolien du sud. Réfléchissons à l'affaire.

Décisions prises sur la base de propositions écrites.

Politique.	Geschäftsbericht Gesandtschaft Lissabon. Schaffung eines nationalen FAO-Komitees. Betreuung auslând. Journalisten.
Intérieur.	Bekämpfung übertragbare Krankheiten.

M. Etter: Le silence du gouvernement st-gallois ne peut pas être considéré comme un assentiment, quoi qu'en dise la proposition- On ne peut pas non plus soutenir que l'assentiment de la conférence des directeurs cantonaux implique l'assentiment des cantons romands.

ETH, Wahl Kobald.

Militaire.	Ankauf Waldhotel Arosa. Begnadigungsgesuche. Inventar der Wertschriften. Kl. Anfrage Schnyder.
------------	---

Economie publique	Finanzordnung f. Arbeits und Lohnersatz. Gesamtarbeitsvertrag Möbelindustrie.
-------------------	--

M. Stampfli: Il s'agit d'un cas envisagé par Boeler, etc., un de ces cas où il s'agit de ne pas approuver un contrat qui prévoit des augmentations de salaire dépassant le niveau d'avant-guerre.

M. Celio: Est-ce que les salaires d'avant-guerre étaient suffisants ou insuffisants? Cela change la question.

M. Petitpierre: Ne risquons-nous pas de créer des désordres en refusant l'approbation. Des patrons n'augmenteront-ils pas les salaires?

M. Etter : La non ratification ferait-elle naître des conflits? Le CF est-il assez fort pour passer outre aux décisions des patrons?

M. Stampfli: Pas de conflit à attendre en cas de refus. Il y a des quantités de contrats collectifs qui ne sont pas d'application générale. Le CF doit avoir la faculté de refuser l'approbation si cela

lui paraît indiqué. Sinon l'institution même est compromise.

M. Etter: Rheinregulierung Strassburg-Kehl. Organisation für Zivilaviatik. & Massnahmen zur Bekämpfung des Lohn-Preisauflriebes.

Militaire.

M. Stampfli: Les experts demandent s'il est encore nécessaire que le CF adresse un appel à la population, après les déclarations orales de plusieurs de ses membres. Si oui, il pense que le CF devrait adapter sa politique fiscale (taxes, douane) à cette politique de baisse des prix. Ils disent encore: Inviter les cantons à restreindre le volume des constructions. Les cantons devraient coordonner les décisions de leurs offices de consultation. Nous devons donc régler la première question: Faut-il adresser un appel ou se contenter des déclarations déjà faites?

M. Kobelt: Nous devons renoncer aux nouvelles taxes qui ont pour effet de faire monter les prix. Tout mettre en oeuvre pour arrêter la spirale des prix. D'accord avec l'avis exprimé par M. Stampfli. Nous devons d'ailleurs garder une réserve de constructions pour le temps de chômage. Le CF doit renseigner l'opinion publique d'une manière ou d'une autre.

M. Celio: Comment concilier le motto "pas de hausse des tarifs" avec les exigences du département des finances? Il faudrait connaître l'avis de ce département. Il faut des directives. Les PTT poussent à des constructions immédiates. Faut-il intervenir contre cette tendance et limiter la construction à l'indispensable absolu. Et les dépenses budgétaires des CFF peut-on les arrêter? Peut-on soumettre leurs projets à l'approbation de deux départements fédéraux? Douteux. Mais il est bon que le CF fasse connaître ses principes au peuple.

M. de Steiger: D'accord avec le département militaire. Mais une circulaire est-elle assez efficace. Ne faudrait-il pas la compléter par une conférence des présidents des gouvernements cantonaux? Les régies fédérales devraient adapter leur politique à celle que le CF recommande aux cantons. D'accord en principe avec les exposés Boehler et consorts, mais avec des réserves pour le chiffre 4. Ce sont là des questions qui pourraient aussi être traitées à la conférence des présidents des gouvernements cantonaux.

M. Petitpierre: D'accord avec le mémoire Boehler. Excellente idée de réunir la conférence des présidents. Une conférence de presse ne suffirait pas. Il faudrait une forme plus solennelle: un appel au peuple. Mais s'entendre d'abord sur la politique à suivre.

M. Etter: Je pensais aussi à la conférence des présidents. Traiter tout le problème dans son ampleur. La conférence est le meilleur "podium" pour cela.

M. Stampfli ferait ensuite un rapport général qui serait publié dans la presse. Fixer la conférence à la mi-mai. Le danger d'une pression des importations sur les prix des produits agricoles ne paraît pas actuel. Le CF ne pas dicter aux CFF leur politique de construction. Se contenter d'une recommandation, comme pour les cantons. L'exposé de Stampfli doit être clair, pour que la classe ouvrière le comprenne bien.

M. Stampfli: Avec les experts, je pense qu'une chose est plus importante que l'équilibre des recettes et dépenses: c'est la stabilisation des prix. Elle est la condition première d'un équilibre financier. Pas opposé à l'idée d'une conférence des présidents des gouvernements. Mais mon rapport oral excéderait les bornes d'un appel. Très occupé par de multiples conférences. Mais une intervention presse. Les compromis se concluent avec les grévistes. Le gouvernement vaudois envisage un compromis. S'il y a hausse des prix industriels, il y aura hausse des prix agricoles. La circulaire DMF devrait être plus courte, moins scientifique.

M. Etter: Malgré l'absence de M. Nobs, décider entre la préférence donnée aux intérêts fiscaux et la préférence donnée aux intérêts économiques. Je constate que tous les membres du CF veulent faire passer les intérêts économiques avant les intérêts fiscaux.

M. Celio: L'appel envisagé doit-il toucher les mesures tarifaires qui viennent d'être décidées?

M. Etter: Le département des Chem. de fer doit faire rapport sur la question, mais il est entendu que les mesures prévues par l'ACF doivent être maintenues. Si M. Stampfli est trop occupé, renoncer à la conférence.

M. de Steiger: Charger Boehler ou un autre de présenter tout ou partie du rapport.

M. Stampfli: Dans ce cas, je puis accepter l'idée d'une conférence pour le 2 mai.

M. Kobelt: J'ai convoqué une conférence des départements cantonaux pour ce jour-là. Je puis y renoncer.

M. Etter: La conférence aura donc lieu le 2 mai.

M. Stampfli prendra les dispositions nécessaires pour les rapports. Les deux départements intéressés d'entendront.

M. de Steiger: Joindre à la convocation la circulaire CMF.

M. Etter: D'accord avec mise au point du texte de la circulaire. Reste la question de l'appel. M. Stampfli nous soumettra le texte à la prochaine séance.